

Paris, le 16 octobre 2023

Alimentation : les Entreprises publiques locales (Epl) toujours plus engagées en faveur d'une production locale

Pour répondre aux préoccupations liées à l'alimentation et à la production locale, les collectivités adoptent de nouvelles stratégies alimentaires territoriales. Les Epl sont un outil capable d'intervenir du début à la fin de la chaîne en intégrant l'ensemble des enjeux actuels (environnementaux, économiques et de santé). Elles agissent aussi bien dans la gestion de Marchés d'Intérêt National (MIN) que dans la construction et l'exploitation de cuisines centrales en passant par la gestion de plateformes alimentaires dans la restauration collective. La Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) accompagne les initiatives de l'économie mixte pour favoriser une production locale et créer des synergies entre les acteurs. Dans le cadre de la Journée mondiale de l'alimentation du 16 octobre, découvrez-en plus.

Dans la restauration collective, les collectivités peuvent s'appuyer sur le savoir-faire des Epl pour apporter des réponses sur mesure aux besoins de leurs territoires. Leur champ d'action est très vaste : gestion des cantines, préparation des repas pour différentes structures (Ephad, restaurants d'entreprises, crèches, centres de loisirs), portage à domicile pour le compte des centres communaux d'action sociale (CCAS) et gestion d'espaces événementiels, entre autres. Les Epl sont engagées dans l'élaboration de menus équilibrés et sains tout en garantissant la sécurité alimentaire et en étant engagées dans la réduction du gaspillage.

Aujourd'hui les Epl interviennent selon 3 principales modalités et organisations. Elles travaillent principalement sous forme de Spl, mais aussi de SemOp dont l'activité est confiée à un partenaire opérateur (par exemple la SemOp C'Midy créée par le Département des Yvelines et Sodexo) :

- Structurer la production locale à travers une plateforme alimentaire départementale ou intercommunale (voir l'exemple d'Alrest plus bas) ,
- Mobiliser la restauration collective comme outil de transformation des pratiques et de structuration de filière,
- Mobiliser le Marché d'Intérêt National (MIN) comme outil structurant de reterritorialisation de la production alimentaire.

Conscientes des enjeux à la fois de santé publique, de sobriété et de maintien d'activités agricoles sur les territoires, les collectivités locales repensent leurs stratégies alimentaires et prennent des initiatives pour soutenir une production localisée. Voici deux exemples d'Epl qui démontrent une transformation des pratiques et une structuration de la filière dans la restauration collective :

- La plateforme alimentaire Approv'halles, gérée par la Spl Parsef, assurera à partir de la rentrée scolaire 2024 la restauration 100% locale dans les 130 collèges de Seine et Marne et dans 170 lycées Franciliens. Elle gèrera à la fois des achats groupés, opérera la logistique et la transformation industrielle de produits bruts et transformés avec 300 références autour de trois catégories de produits (5 000 tonnes/an de fruits et légumes, 1 500 tonnes/an de viande de volaille, et les produits laitiers),
- La Spl Angers Loire Restauration (Alrest) gère la cuisine centrale Papillote et Compagnie, la première cuisine centrale zéro plastique de France. Elle lutte contre le gaspillage alimentaire et maximise l'utilisation de produits locaux. Chaque jour, 13 500 repas sont confectionnés à destination des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires, accueils de loisirs et crèches de 16 communes, dont Angers.

La FedEpl organise mardi 17 octobre un webinaire qui vise à donner les clés aux collectivités pour s'emparer de ce sujet, [un dossier spécifique relaiera des exemples d'Epl](#). Elle se tient à la disposition des collectivités territoriales qui souhaitent constituer une Sem, Spl ou SemOp en matière de politique alimentaire sur le territoire.

Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fédération des Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 401 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des élus Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Toutes les infos sur lesepl.fr

• 23 Epl
• 1 522 ETP
• 263,7 millions d'€
de CA

CHIFFRES CLÉS